



Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Cottigny Président de Pas-de-Calais habitat Jean down Cottiguy

C'EST BON À



L'INFO PRATIQUE DES LOCATAIRES

DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet: www.pasdecalais-habitat.fr II donne accès à un grand nombre de services:

- · Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- · Solliciter une demande technique

Connectez-vous sur www.pasdecalais-habitat.fr → rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

Attention: vous devez créer un nouveau compte même si vous en possédiez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est disponible sur les stores





LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



#1 JUIN 2024 DES LOCATAIRES SONT
SATISFAITS DE
PAS-DE-CALAIS HABITAT*

*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des
Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat

Flashez ce
QR-Code pour
en savoir plus



www.pasdecalais-habitat.fr











LE BÉGUINAGE, UN LOGEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES AÎNÉS

Elles s'appellent Jonquilles, Marguerites, Campanules ou encore Églantines. Ces résidences ont toutes un point commun: elles ont été pensées pour faciliter le quotidien des seniors.

Les béguinages réalisés par Pas-de-Calais habitat proposent aux habitants un vrai projet de vie pour des personnes âgées seules ou en couple. C'est une solution sur mesure pour les seniors. Elle permet à ceux qui ne souhaitent plus vivre seul dans un logement devenu trop grand, d'évoluer dans une résidence sécurisée, sans pour autant intégrer un établissement pour personnes âgées dépendantes.

Situé à proximité des commerces et des services, le béguinage se compose le plus souvent d'une dizaine de maisons disposées autour d'un espace central, un lieu de rencontre entre résidents, verdoyant et piétonnier.

L'intérieur du logement a été pensé pour faciliter la vie quotidienne: larges ouvrants, prises électriques en hauteur, salles d'eau ergonomiques et grandes surfaces qui permettent la circulation des personnes à mobilité réduite.

Nous proposons 900 logements en béguinage sur l'ensemble du département et presque 20 % d'entre-eux sont situés à Liévin. Quand l'ancien logement devient inadapté et que la maison médicalisée n'est pas d'actualité, le béguinage est l'alternative idéale qui offre un logement pratique et financièrement abordable.

Le principe d'un logement en béguinage vous séduit? Contactez votre conseillère logement pour connaître les disponibilités.



CHANGEMENT DE GAZ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



En 2024, une partie des Hauts-de-France change de gaz. GRDF doit régler les appareils alimentés en gaz naturel des consommateurs.

Si votre ville est concernée, vous serez contacté par un technicien GRDF afin qu'il effectue ce réglage.

Cette opération est gratuite.

Soyez vigilant: si le réglage n'est pas fait, GRDF coupera l'alimentation gaz lors du changement.

Plus d'infos

VOTRE AGENCE

Résidence les Colombes, 7 boulevard Allendé à Liévin

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture:

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 8h30 à 10h30
- Jeudi de 10h à 12h
- Vendredi de 10h à 12h



Votre responsable d'agence :Valérie Lourme

Avec l'équipe de proximité, elle est la garante de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

Votre conseillère logement vous reçoit lors de ses permanences :

• Jeudi de 10h à 12h

Elle vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

Votre conseillère sociale vous reçoit lors de ses permanences:

• Jeudi et vendredi de 10h à 12h

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale : © 03 21 62 62 62

Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement:





03 21 21 93 10 monlogista.fr